

La France et les Pays-Bas renforcent leur partenariat en faveur de l'industrie européenne

30.6.2026 - | DGCCRF

Le 29 juin 2026, à l'occasion d'un déplacement aux Pays-Bas sur le site de LeydenJar, entreprise innovante spécialisée dans les batteries électriques, Sébastien Martin, ministre français délégué chargé de l'Industrie, et Heleen Herbert, ministre des Affaires économiques et du Climat des Pays-Bas, ont signé une déclaration conjointe réaffirmant leur volonté d'agir ensemble en faveur de l'industrie européenne.

La France et les Pays-Bas entretiennent un partenariat étroit et ancien, illustré par le Pacte franco-néerlandais pour l'innovation et la croissance durable signé le 12 avril 2023 lors de la visite d'État du président de la République Emmanuel Macron aux Pays-Bas, puis renforcé à l'occasion de l'Année économique franco-néerlandaise 2025.

Dans un contexte de concurrence mondiale accrue et de profondes recompositions géopolitiques, les deux pays partagent la conviction que l'Europe doit renforcer sa capacité à produire, innover et maîtriser les technologies essentielles à son autonomie stratégique. Les ministres ont réaffirmé leur volonté de promouvoir une industrie européenne forte, une plus grande autonomie stratégique et une croissance durable fondée sur l'innovation et la production. Ils sont convenus d'agir conjointement pour :

- renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et réduire les dépendances stratégiques ;
- faire progresser l'agenda européen de sécurité économique ;
- élaborer une politique industrielle ambitieuse qui favorise la création de marchés, l'adoption des produits européens dans les secteurs stratégiques, ainsi qu'une décarbonation compétitive ;
- accélérer le développement des technologies critiques européennes, notamment dans l'énergie, les batteries, les semi-conducteurs et le numérique ;
- faire du marché unique un véritable levier de puissance économique et industrielle.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité des rapports Draghi, Letta et Wennink, qui convergent vers le même constat : dans une compétition mondiale qui s'intensifie, l'Europe doit investir davantage, innover plus vite et garantir des capacités de production suffisantes pour préserver pour préserver sa prospérité, ses emplois et son indépendance.

La France et les Pays-Bas sont déterminés à renforcer la base industrielle européenne afin que l'innovation, l'investissement et la production en Europe soient les moteurs de notre autonomie stratégique. Ils appellent également à une mobilisation européenne en faveur d'une politique industrielle plus ambitieuse, capable de soutenir les investissements stratégiques, de simplifier l'environnement réglementaire des entreprises et de garantir des conditions de concurrence équitables face aux grandes puissances économiques mondiales.

Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie : « *La France et les Pays-Bas portent une même ambition, celle de faire de l'Europe le territoire le plus attractif pour innover, produire et industrialiser. Cette ambition passe par un soutien affirmé à nos capacités de production, par l'émergence de champions industriels européens et par une préférence européenne assumée pour les technologies et les industries stratégiques. Soutenir le « Made in Europe » est un gage de compétitivité, de souveraineté et de prospérité pour les Européens.* »

Heleen Herbert, ministre des Affaires économiques et du Climat : « *La stratégie industrielle de l'Europe doit s'adapter aux tensions géopolitiques croissantes dans le monde. Nous devons franchir une étape décisive pour garantir notre future autonomie stratégique et une prospérité généralisée. Et plus particulièrement pour renforcer et étendre le leadership de l'Europe dans différentes chaînes de valeur technologiques stratégiques et permettre une commercialisation plus rapide de l'innovation au sein de l'UE. Notamment dans les domaines des semi-conducteurs, de l'intelligence artificielle, du cloud, des batteries énergétiques, des biotechnologies et des industries de défense, ainsi qu'en sécurisant l'approvisionnement en matières premières critiques. La France et les Pays-Bas sont pleinement déterminés à travailler ensemble pour relever ces défis.*»

Consulter la déclaration commune : [ici](#)

Contacts presse :

Cabinet de Sébastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Cabinet d'Heleen Herbert : h.hanemaaijer@minezk.nl / v.e.vanaller@minezk.nl

<https://presse.economie.gouv.fr/la-france-et-les-pays-bas-renforcent-leur-partenariat-en-faveur-de-l-industrie-europeenne>